



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4050196

N/REF : 15/05/2024 10H51 C:000224 I:00592
V/REF : 030076524051501
V/Email reçu le Mercredi 15/05/2024 a 10H51

SDC "65 rue Rossini"
C/o RIVIERA COPRO
44 RUE ROSSINI
06000 NICE

IMMEUBLE : 65 ROSSINI
65 RUE ROSSINI
06000 NICE

Saint-Jeannet, le 27 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : MME MESNIL NICOLE 04.93.80.54.91 - 06.22.23.80.04

MOTIF : POMPAGE CAVES - CONTROLE DES REGARDS

Donneur d'ordre : Mme S BRUCHET

LE 15/05/2024 A 13H45
DÉGORGEMENT ET CURAGE DU SIPHON. CURAGE DU COLLECTEUR EU TOUTES EAUX A
LA HAUTE PRESSION. POMPAGE DES COULOIRS DES CAVES. IL Y A UN RÉSIDUEL
D'EAU DANS LES COULOIRS CAR NOUS N'AVONS PAS D'ACCES AUX CAVES.

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 15/05/24 a 16H24 Mme S BRUCHET

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	H.Véhi.HP/Minicureur 1 Opér.	1	122,62	306,55
TOTAL H.T.				306,55
T.V.A. a 10,00%				30,65
TOTAL T.T.C.En EURO				337,20

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4050196

Règlement par cheque a réception de facture